Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 16 mai 2022

Isle-sur-la-Sorgue, future suppression du passage à niveau de Petit palais

Le chantier qui conduira à la suppression du passage à niveau situé à hauteur de Petit Palais a démarré en ce début d'année 2022. Les premiers travaux, en cours depuis mars, consistent à aménager un carrefour giratoire au croisement des RD 900 et de la RD 24 à l'entrée Ouest de Petit Palais. A partir de cet été, débutera la réalisation d'une nouvelle portion de route passant au-dessus de la voie ferrée pour permettre la suppression du passage à niveau et poursuivre ainsi la sécurisation de la RD 900 entreprise par le Conseil départemental de Vaucluse. Les travaux sont estimés à 15M€.

Situé sur la ligne ferroviaire Avignon-Miramas, le passage à niveau n° 15 se situe sur la RD 900 sur le territoire des communes de Cavaillon et de L'Isle-sur-la-Sorgue,
cette voie constitue un axe structurant qui traverse d'Ouest en Est le département et permet la liaison entre Avignon, Apt et le département des Alpes-de-Haute -Provence. Plus de 14 000 véhicules dont 1 100 poids lourds franchissent chaque jour ce passage à niveau. En outre, au droit du passage à niveau, une soixantaine de trains circulent quotidiennement pour le transport de fret et de voyageurs, soit en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 16 mai 2022

moyenne 3 passages à l'heure (en considérant la circulation réduite de nuit entre 1h et 5h).

Ce passage à niveau est l'un des plus dangereux du département
Portée au programme national de sécurisation, sa suppression se justifie par les caractéristiques contraintes du site, les circulations supportées, l'absence d'itinéraire alternatif au franchissement de la voie ferrée et les incidents qui y sont régulièrement recensés. L'objectif du Département est d'offrir aux usagers de la route une meilleure sécurité dans les déplacements, en le remplaçant par un pont-route permettant ainsi d'éliminer tout risque de collision avec un train et d'éviter les ralentissements et bouchons.

Un projet en 3 phases
Le projet de suppression du passage à niveau consiste à déplacer le tracé actuel de la RD 900 vers le Nord afin de réaliser un ouvrage routier passant au-dessus de la voie ferrée. La déviation concerne environ 1 600 mètres de la RD 900. Elle s'intègre dans un aménagement plus global de sécurisation, qui comprend également un recalibrage d'environ 600 mètres de cet axe routier entre le carrefour des Glaces et le carrefour avec les Chemins des Fourches et de la Grande Bastide.

De mars à juin aura lieu l'aménagement du carrefour giratoire RD900/RD24 à Petit Palais
L'usager circulant sur la RD 900 vers l'Est rencontre deux carrefours situés à 150m l'un de l'autre : le carrefour avec la RD 24 Sud et le chemin du Grand Palais au Nord, un deuxième carrefour avec le chemin des Mulets au Sud et le chemin des Dames Roses au Nord. Le principe d'aménagement consiste à rassembler les échanges en un seul carrefour en y raccordant les voies de désenclavement latérales. Ainsi, le carrefour avec le RD 24 Sud et le chemin du Grand Palais au Nord sera aménagé en giratoire et le deuxième carrefour supprimé. Les travaux actuellement en cours, sous circulation alternée, consistent à réaliser un carrefour giratoire à 4 branches ; créer une contre-allée pour accéder à certaines parcelles agricoles ; réaliser des travaux relatifs au réseau pluvial et à mettre en place la signalisation verticale et horizontale.

Construction d'un ouvrage au-dessus de la voie ferrée et recalibrage de la RD900
Le tracé actuel de la RD 900 va être déplacé une voie nouvelle d'environ 1 600 mètres linéaires sera aménagée au nord du passage à niveau actuel, ainsi que des contre-allées de dessertes riveraines ; un nouvel ouvrage routier passant au-dessus de la voie ferrée sera construit. La RD 900 existante sera élargie, sur une longueur
de 600 mètres, côté Nord. Les travaux permettront la mise en conformité de la chaussée aux dimensions d'une voierie structurante.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 15 M€
Financés à hauteur de 7M€ par l'Etat, 7M€ par le Conseil départemental et 1M€ par la Région Sud-Paca.

Un projet partenarial qui se concrétise enfin
L'Etat, SNCF Réseau et le Département de Vaucluse se sont très tôt mobilisés en faveur de l'opération de dénivellation de ce passage à niveau. Une convention partenariale de financement, signée en 2012, a permis de mener les études d'avant-projet et les procédures réglementaires longues et complexes en vue

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 16 mai 2022

de la création d'un pont-route franchissant la voie ferrée. Sous l'impulsion du Conseil départemental de Vaucluse, une enquête publique a été organisée en 2018 dans le prolongement des études et de la concertation publique associant riverains et communes concernés.

Un projet ancien, bien antérieur à 2018, enfin réalisé

Le commissaire enquêteur a émis une conclusion favorable à chacun des volets réglementaires, soulignant en particulier l'intérêt général majeur de l'opération. Confirmé par déclaration de projet, il a conduit Monsieur le Préfet de Vaucluse à autoriser le projet au titre du Code de l'environnement par arrêté du 16 octobre 2018, à déclarer d'utilité publique sa réalisation et à prononcer la cessibilité des terrains nécessaires par arrêté du 24 avril 2019. Suite à l'ordonnance d'expropriation, le Département de Vaucluse a mené les négociations foncières nécessaires à la réalisation du projet. Dans le même temps, les conventions fixant les modalités de financement des études de niveau projet et des travaux ont été signées avec les partenaires (Etat, Région Sud,SNCF Réseau, en octobre et décembre 2021.

MH

DR

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !